

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL

Saison 2023/2024
L'Officiel n° 32
Du 19 Mars 2024

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

7 Rue Haute

11000 CARCASSONNE

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMMISSION JEUNES

PV du 13/03/24

Président : Mr Jérôme TISSEUR

PRESENT: Mr Alain DROUIN

VISIO : Mr David CARRASCO, Mr Patrice BOFFELLI, Mr Jean-Luc PASCAREL,

CATEGORIE U14

- A la demande des clubs, la rencontre **LBE – GOAL** non joué du 08/03/24 se jouera le samedi 30 Mars.

CATEGORIE U15

COUPE DE L'AUDE

- La rencontre **FAC (U14R) – OCSM (U15R)** se jouera le samedi 30 mars à 15h00
Les clubs pourront s'ils le désirent jouer en semaine et au plus tard le Mercredi 10 avril, le tour suivant ayant lieu le 20 Avril.

CATEGORIE U17

U17 Niv 2

- **NARBONNE MONTPLAISIR GRUISSAN – UF LEZIGNAN** du 09/03 : 2^e Forfait **UF LEZIGNAN** amende 49€

Le Président

M. Jérôme Tisseur



COMMISSION FEMININES SENIORS

PV du 15/03/2024

Président : M. Alexandre BANDIERA

Coupe

Le tirage sera effectué Lundi 18 mars à 17H30 sur Facebook.

Les équipes qualifiées pour les ¼ de finales sont :

ENT FUN/GRUISSAN

TRAPEL 2

TRAPEL

ENT FCOM

MONTREAL OLYMPIQUE

NAUROUZE LABASTIDE

ENT BRIOLET/ALARIC

LUC FC

Les équipes marquées en gras ont fini première de leur groupe respectif recevront pour les ¼ de finales.

Les rencontres sont prévues pour le 31/03/2024 sauf les rencontres qui concerneront le club du TRAPEL qui est qualifié pour la finale régionale futsal qui se jouera le même week-end.

Le Président

M. BANDIERA Alexandre

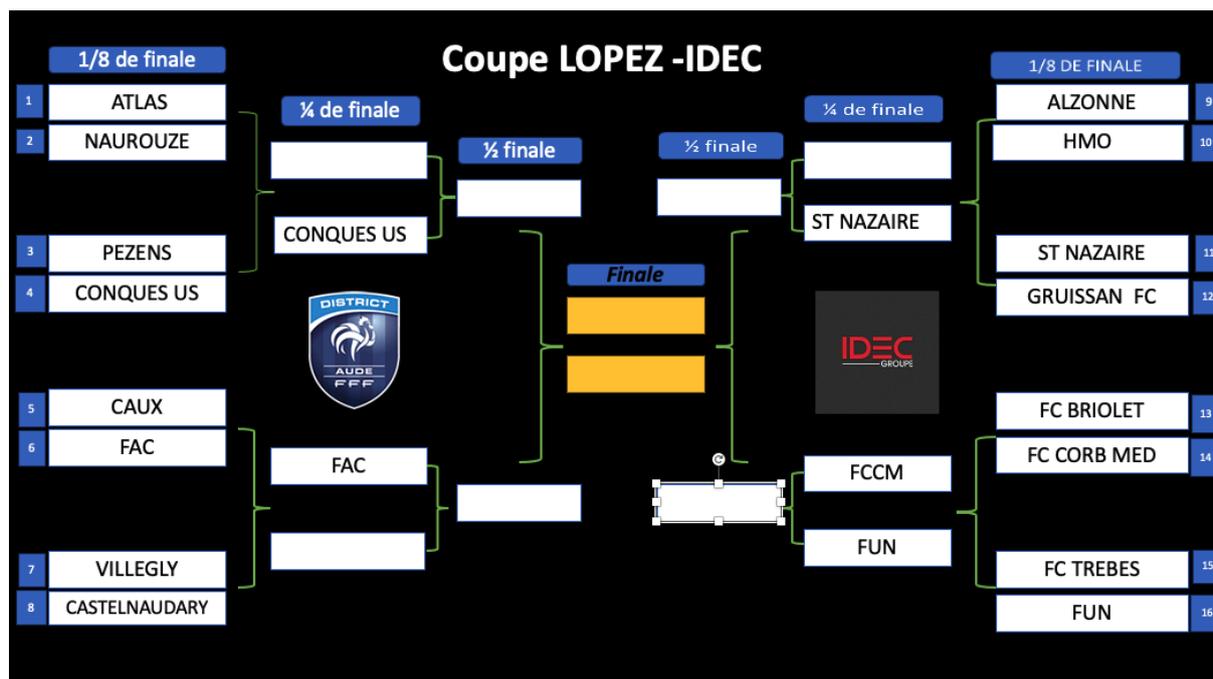


COMMISSION SENIORS

PV du 15/03/2024

Président : M. Alexandre BANDIERA

Coupes



1/8^{ème} de FINALE

ATLAS – NAUROUZE le 14/04/2024 à 14H30

VILLEGLY – COC avant le 01/05/2024 en semaine

1/4 de FINALE

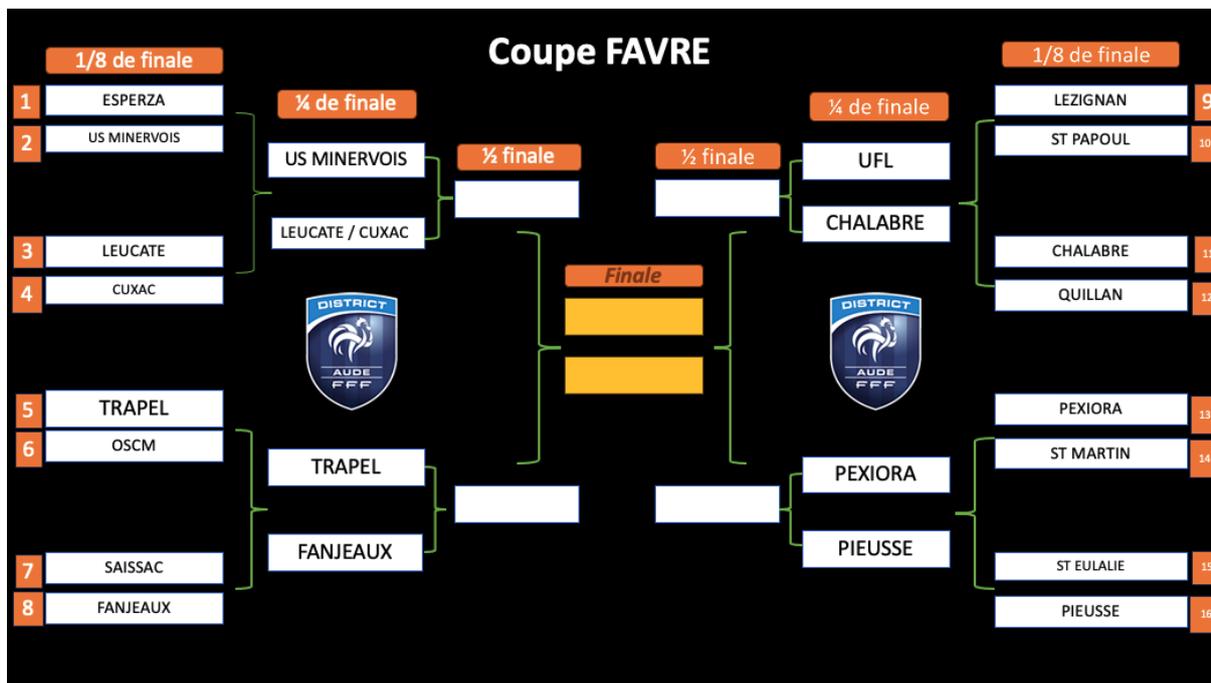
FCCM – FUN le 14/04/2024 à 15H00

HMO - ST NAZAIRE ou ALZONNE – ST NAZAIRE le 14/04/2024 à 14H30

CONQUES – ATLAS ou NAUROUZE -CONQUES le 01/05/2024 à 14H30

FAC – VILLEGLY ou COC – FAC le 01/05/2024 à 14H30

Pour rappel des rencontres des 1/4 et 1/2 finales pourront être inversées si une équipe qui a joué le tour précédent à domicile rencontre une équipe qui a joué à l'extérieur.



1/8 de FINALE

LEUCATE – CUXAC en semaine avant le 14/04/2024 si aucun accord entre les clubs, la commission décidera d'une date.

1/4 DE FINALE

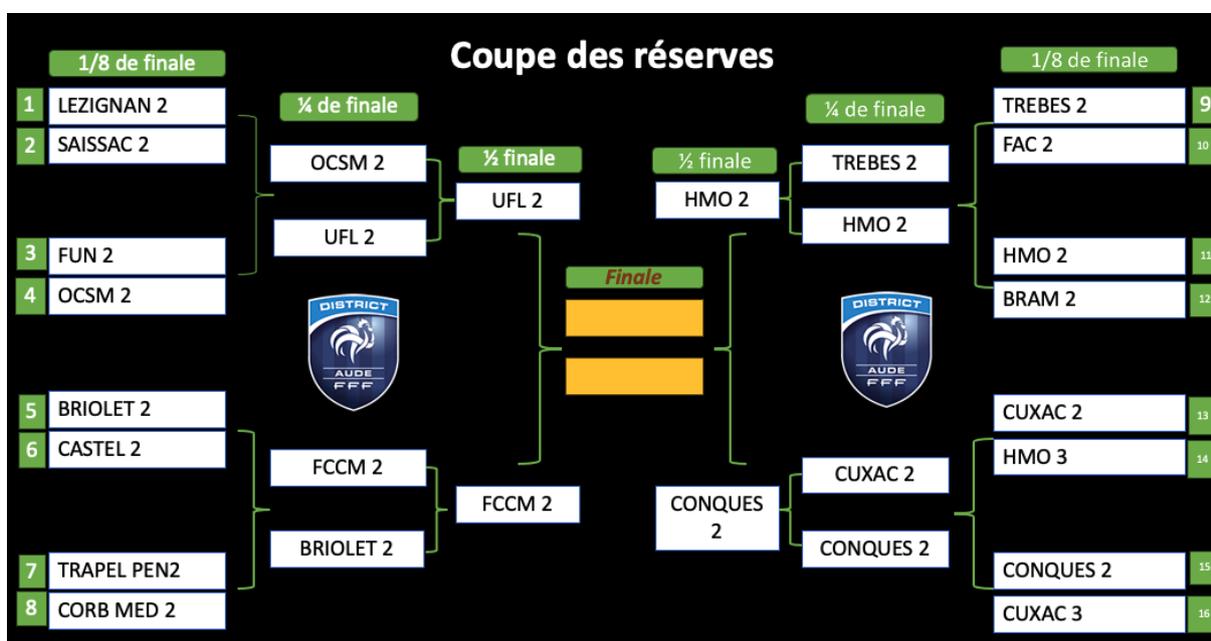
UFL – CHALABRE le 31/03/2024 à 14H30

PIEUSSE – PEXIORA à 14H30 le 31/03/2024 à 14H30 (inversion)

FANJEUX - TRAPEL le 14/04/2024 à 14H30 (inversion)

US MINERVOIS – LEUCATE ou US MINERVOIS – CUXAC le 14/04/2024

Pour rappel des rencontres des 1/2 finales pourront être inversées si une équipe qui a joué le tour précédent à domicile rencontre une équipe qui a joué à l'extérieur.



½ FINALES le 8 mai 2024 à 14H30

UFL – FCCM 2

HMO 2 – CONQUES 2

Pour rappel des rencontres des ¼ et ½ finales pourront être inversées si une équipe qui a joué le tour précédent à domicile rencontre une équipe qui a joué à l'extérieur.

Match rattrapage championnat

Le 31/03/2024

D2 A

COC 2 – ST PAPOUL à 15H00

D3 A

LIMOUX 2 - QUILLAN à 15H00

D4 A

PIEUSSE 2 - MAS 2 à 11H30

ST PAPOUL 2 - LE COUGAING 2 à 15H00

LE 14/04/2024

D2 A

MAS – PEXIORA à 15H00

COC 2 – NAUROUZE 2 à 15H00

ST PAPOUL – BRAM à 15H00

ESPERAZA – CHALABRE à 15H00

D3 B

PIEUSSE – ST MARTIN LALANDE à 15H00

D4 A

MAS 2 – RAZES 2 à 12H00

PEXIORA 2 – PIEUSSE 2 à 15H00

D4 B

LES MARTYS – CONQUES 3 à 15H00

Le président

M. BANDIERA Alexandre



COMITE DE DIRECTION

Lundi 18 mars 2024

Présidence : Mr Pierre MICHEAU, Président du District.

Membres Présents :

Mrs Pierre FABRE – Mme Marie-Eve DUMONS- M Franck VARILLES

Dettes des clubs

Le CD prend connaissance des clubs en infractions financières et *faute de règlement des sommes dues dans le délai fixé sur l'Officiel 11, les clubs débiteurs ci-dessous sont sanctionnés pour leur équipe supérieure senior, féminine ou jeune évoluant en District. IL EST RAPPELE QUE LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE EST SUSPENDU JUSQU'A LA FIN DE LA SAISON. Les clubs doivent s'acquitter de leurs sommes débitrices par chèque ou virement en mentionnant le nom de leur club*

- la perte d'un point avec sursis :

AEF –Carcassonne Oc – Fc Chaurien — Fleury Fc – GFC – Labastide Futsal – Lapalme – Les
Martys Ol –Narbonnais sporting futsal – Narbonne ufc – Ol St andréen – Peyriac Bages – Sporting
futsal Carcassonne – Villedubert – Vivre ensemble

- sanction de deux points de pénalité

AS Carcassonne les îles - Lézignan ATLAS

Le CD transfère à la commission de discipline

Le secrétaire général

M. VARILLES Franck

